

Les personnels du collège Paul Eluard
Rue Maurice Thorez 59223 RONCQ

RONCQ, le 18 décembre 2015

À

Monsieur le Recteur

Sous couvert de M. Dombek

Objet : plan de formation à la réforme

Chef d'établissement du collège P. Eluard RONCQ

Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille,

Nous avons pris connaissance du plan académique de formation lié à la réforme du collège imposé par la Ministre, et sa déclinaison au niveau local.

Nous ne pouvons tolérer que celle-ci s'organise en dehors de nos horaires de service. Elle constitue un alourdissement insupportable de notre charge de travail : nous le refusons.

Par ailleurs, la formation ne fait pas partie explicitement des missions obligatoires énoncées dans nos statuts. (II de l'article 2 du décret 2014-940). Elle constitue un droit, auquel nous restons attachés et c'est pourquoi nous avons regretté que ce droit nous soit refusé cette année, par la suppression de toutes les actions du Plan Académique de Formation.

Nous constatons que la mise en place de ce plan de formation, hors temps de service s'avère délicate à mettre en place les mercredis, les samedis et en soirées, tant sur le plan humain que sur le plan administratif, faisant fi de nos obligations personnelles autant que de nos contraintes administratives.

Conformément aux dispositions du décret 2007-1470, les professeurs ayant signé la pétition ci-jointe ne donnent pas leur accord pour suivre ces stages, réunions ou actions de formation organisés à l'initiative de l'administration en dehors de leurs horaires de service tels que portés à leur emploi du temps hebdomadaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les personnels enseignants du collège Paul Eluard

**REFORME
DU COLLEGE
2016**

**REUNIONITE
FORMATAGE**

NOTRE REFUS COLLECTIF

Nous, personnels du collège soussigné-e-s

..... Collège Paul Eluard de RONCA.....,

A M. le Recteur de l'Académie de Lille

Sous couvert du chef d'établissement du collège

Monsieur le Recteur,

- **convoqué-e-s à une formation pour laquelle nous ne sommes pas volontaires**, et qui vise à nous faire accepter une réforme du collège que nous rejetons encore et toujours,

sollicités pour entrer dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires qui, loin d'apporter des moyens supplémentaires à notre établissement, sont retranchés des horaires disciplinaires et justifient la suppression de la plupart des enseignements facultatifs (latin, bilangues, euro, DP3) dans un contexte d'austérité budgétaire,

- **appelés à formuler sous la pression des choix quant à la répartition de la « dotation à disposition »**, qui vise à mettre en concurrence les personnels, alors que la dotation globale (DGH) ne sera connue qu'en janvier, et qu'il est de la compétence exclusive du Conseil d'Administration d'en délibérer,

Nous constatons que les formations se déroulent, en totalité ou en partie, en dehors de nos horaires de service.

Nous refusons l'alourdissement insupportable de notre charge travail, ainsi que toute injonction administrative à produire des projets dans le but d'entamer notre liberté pédagogique, et ne donnons pas notre accord pour participer à des réunions ou actions de formation organisées à l'initiative de l'administration, en dehors de nos horaires de service tels que portés à notre emploi du temps hebdomadaire, conformément aux dispositions du décret 2007-1470.



NOM	PRENOM	SIGNATURE